

Ville d'Allauch



FÊTES TRADITIONNELLES

Situation sanitaire dans les Bouches-du-Rhône : la Descente des Bergers, du 24 décembre à Allauch, annulée à la demande de la Préfecture

Publié le 22 décembre 2021

A la demande de la Préfecture, la Descente des Bergers programmée le vendredi 24 décembre, à 22h15, au cœur du village, est annulée, en raison de la situation sanitaire

Compte tenu de ces recommandations préfectorales, le Maire d'Allauch, Lionel de Cala a fait part, à grand regret, de cette décision relative à un des événements les plus attendus de l'année :

« Même si cette décision fait mal à tous les amoureux de cette magnifique tradition provençale, elle est prise en responsabilité compte tenu de la situation sanitaire dans notre département.

Je pense à tous les bénévoles, aux paroissiens et à ceux qui sont attachés à faire vivre nos traditions tout au long de l'année : nous organiserons ces célébrations avec une ampleur encore plus grande dès l'année prochaine ».

Afin que tous les amoureux de nos traditions puissent néanmoins vivre une partie de cette nuit de Noël depuis leur domicile, la messe de minuit qui aura lieu en l'Eglise Saint-Sébastien, au cœur du village d'Allauch, sera retransmise à partir de 23h sur la page Facebook Allauch (officiel) et sur notre site internet.

<http://www.allauch.com>

Renseignements :

Maison du Tourisme Louis Ardissonne

Tél : 04 91 10 49 20

>

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot

13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :

8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :

8h30 > 12h - 14h > 17h30

Samedi :

8h30 > 12h